



BIODIVERSITE

CREER UNE R.I.C.E

(RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ)

OBJECTIFS

RÉDUIRE la pollution lumineuse : encourager l'éclairage responsable et les économies d'énergie

PRÉSERVER la biodiversité nocturne

COOPÉRER à différentes échelles : communes, gouvernements et organisations internationales.

SUIVRE la qualité du ciel étoilé / la biodiversité nocturne

INITIER différents publics à l'observation des étoiles et répondre à des enjeux éducatifs autant que récréatifs

HISTORIQUE

Créée en 1988 aux États-Unis, l'Association internationale de protection du ciel étoilé (IDA) s'engage à préserver la beauté de la nuit noire et à combattre la pollution lumineuse.

Chaque année, l'IDA sélectionne de nouveaux territoires qui prennent des mesures concrètes pour limiter l'éclairage excessif, contribuant ainsi à préserver le ciel étoilé.

POINTS DE VIGILANCE

Si cette labellisation territoriale vient alimenter "la concurrence entre les territoires touristiques", il s'agit avant tout d'un dispositif visant la coopération afin de préserver le ciel étoilé pour tous les êtres vivants ! La collaboration et les partenariats solides sont primordiaux dans le dossier de candidature pour recevoir l'appellation RICE car ils garantissent une bonne gestion de la RICE à long terme.

TEMPS NÉCESSAIRE : AU MOINS 1 AN

1

Se renseigner sur le label "Reserve Internationale de Ciel Etoilé" (RICE) sur l'association ["International Dark Sky"](#)

2

Identifier, avec des expert-e-s scientifiques ou amateur-ice-s, la zone présentant des caractéristiques exceptionnelles pour l'observation des étoiles, à protéger

3

Rechercher des soutiens auprès des communautés locales, gouvernements, scientifiques, organisations environnementales, clubs et associations locaux, habitant-e-s, passionnés

4

Organiser un événement rassemblant les partenaires pour impliquer et sensibiliser, à cette occasion, la communauté locale dans le processus de création de la réserve

5

Rédiger le plan de gestion avec les objectifs de la réserve, les engagements pris pour réduire la pollution lumineuse - avancées réglementaires, activités encouragées et interdites dans la zone protégée, et les stratégies de surveillance et de gestion

6

Déposer une candidature officielle auprès de l'International Dark-Sky Association (IDA) : in English please.

7

Une fois la désignation officielle obtenue : mettre en œuvre le plan d'action. Faire un rapport annuel à l'IDA sur la qualité du ciel nocturne et la biodiversité nocturne, suivre les webinaires proposés par le réseau, consolider le réseau des personnes portant le projet et organiser des occasions de sensibiliser un public plus large.

BUDGET NÉCESSAIRE : VARIABLE
EN FONCTION DE LA SUPERFICIE, DU DEGRÉ D'EXHAUSTIVITÉ DEMANDÉ ET DE LA COMPLEXITÉ ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE.

ALLER PLUS LOIN

A LIRE : OSONS LA NUIT : POLLUTION LUMINEUSE, DÉRÈGLEMENT DE L'HORLOGE BIOLOGIQUE, ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ, ODE À LA NUIT NOIRE

A ÉCOUTER : LE CIEL ÉTOILÉ : UN ESPACE EN VOIE DE DISPARITION

LIEN UTILE



“VOUS N’ALLEZ PAS ÉTEINDRE L’ÉCLAIRAGE PUBLIC QUAND MÊME ?!”

ENTRETIEN AVEC STERENN POUPARD (1/2)

JUIN 2024



QUI ÊTES-VOUS ?

Je suis Sterenn Poupard, chargée de mission Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) à la Communauté de communes Alpes d’Azur depuis 3 ans.

UN PROJET FÉDÉRATEUR

L’obtention du label en 2019 a contribué à fédérer 75 communes sur cette thématique-là. Cela a créé localement une dynamique et une envie d’avancer ensemble, qui n’est vraiment pas dérisoire. Que les élus s’engagent dans ce label et soient convaincus dès le départ, c’est un énorme atout pour que le projet avance. De plus, comme le label est assez exceptionnel, il permet d’avoir des subventions, et ce sont celles-ci qui ont permis de développer de nouveaux projets, comme un guide de préconisations sur lequel nous reviendrons, et de recruter du monde, ce qui permet de veiller au quotidien à ce que les projets soient bien menés.

DES BÉNÉFICES MULTIPLES

Lutter contre la pollution lumineuse, c’est préserver la qualité du ciel nocturne, mais pas seulement. C’est préserver l’environnement nocturne et les animaux qui vivent la nuit. C’est aussi un enjeu important de santé publique. Car on s’est rendu compte que les LED, qui sont interprétées par nos yeux comme de la lumière du soleil, dérèglent la production de mélatonine, et cela nuit à la qualité du sommeil. Et toutes les économies d’énergie qu’on peut faire, ce n’est pas anodin. Sur les territoires ruraux, où il n’y a pas beaucoup de bâtiments publics, et bien finalement la consommation d’énergie d’électricité ne concerne quasiment que l’éclairage public. Celui-ci peut représenter dans ces communes-là près de 70% de la facture.

Donc en réduisant l’éclairage de 80%, on s’imagine bien les économies réalisées...

RÉFLÉCHIR AUX USAGES !

Un point important est de fournir un accompagnement aux communes qui sont en charge de l’éclairage public, quand elles veulent faire des travaux, par exemple. On leur fournit des outils, on les conseille pour faire les bons choix dans la lutte contre la pollution lumineuse. D’ailleurs, on a développé un guide d’éclairage public et privé qui recense toutes les préconisations dans le cadre de la RICE. Les partenaires (la CC, le parc national du Mercantour, le parc naturel régional des Préalpes d’Azur et le département des Alpes Maritimes), avec un syndicat d’énergie qui est en charge d’une grande partie de l’éclairage public des communes du département, ont fait un gros travail dans le but que les communes appliquent de manière systématique les préconisations les plus ambitieuses de la R.I.C.E.

Cela passe par réduire autant que possible les points lumineux, car c’est bien d’éteindre ou de les orienter vers le sol, mais le point lumineux qui ne fait pas de pollution lumineuse c’est celui qui n’existe pas. On se rend compte que pendant plusieurs décennies, on a mis de l’éclairage parce que c’était un signe de modernité et de présence, sans vraiment réfléchir aux usages. Or il y a des endroits qui n’ont pas du tout besoin d’être éclairés. Donc aujourd’hui, la première question qu’il faut se poser c’est : quel point ne sert à rien ?

La suite p.3

ENTRETIEN AVEC STERENN POUPARD (2/2)

JUIN 2024

Il y a toujours des réticences, mais on se rend compte que sur notre territoire, on ne se heurte pas à de très grandes difficultés. Sur certaines communes de la RICE, pendant le covid, des extinctions ont été faites d'office par les équipes municipales et ils ont continué après car il se sont rendu compte que cela ne gênait pas et en plus ils faisaient des économies d'énergie. A ce moment-là, les habitants se sont plaints « Non mais vous n'allez quand même pas éteindre l'éclairage public quand même ? ». Alors qu'en fait, il avait déjà été éteint depuis six mois et ils ne s'en étaient même pas rendu compte ! Il y a de la pédagogie à faire autour de ce sujet. Dans le territoire de la RICE, 75% des communes éteignent ou baissent l'éclairage la nuit.

L'ÉCLAIRAGE PRIVÉ, UNE MENACE

On s'est cependant rendu compte que dans les communes où il y avait de l'extinction assez longue, il y a plus d'éclairage privé, c'est-à-dire que les habitants vont mettre plus d'éclairage autour de la maison, dans les jardins, soit pour mettre en valeur leur maison, soit parce qu'ils estiment que cela sécurise. On assiste donc à certains endroits à une explosion de l'éclairage de type privé. La CC s'est engagée auprès du Ministère et de quelques autres partenaires, notamment la Fédération des parcs régionaux, à faire un test, sur un label national destiné aux entreprises, pour les inciter à faire des extinctions ou à mieux maîtriser leur pollution d'origine privée. Mais pour le particulier, malheureusement, à part la sensibilisation, il n'y a pas trop de leviers. La difficulté aussi c'est que, à Valberg il y a peu de résidents à l'année, et ceux qui mettent beaucoup d'éclairage ne sont pas forcément ce public-là. Donc pour atteindre ces personnes-là, ce n'est pas évident.



LES ENJEUX DE DEMAIN

Il faut continuer à réduire la pollution lumineuse. Aussi, nous devons réellement quantifier les bénéfices des extinctions et des politiques en lien avec la lutte contre la pollution lumineuse en termes d'environnement. On a des études qui montrent que c'est bien pour la biodiversité, mais rien de très tangible encore. Cela prend du temps de faire des études sur le temps long, mais c'est important car cela apporte des preuves qui peuvent convaincre les moins convaincus. Certains sur notre territoire se saisissent de ce travail.

S'ENGAGER À SON ÉCHELLE

La labellisation R.I.C.E nécessite beaucoup de moyens humains et financiers, une volonté politique forte, un ciel déjà préservé et dont la qualité est à prouver, avec un dossier qui demande trois ans à monter. Mais au-delà de cette labellisation, on peut toujours s'engager contre la pollution lumineuse. C'est accessible à toutes les stations. Il y a aussi un autre label, « Villes et villages étoilés » avec un système d'étoiles, que les communes, les stations peuvent avoir. Il y a plein de stations touristiques qui réduisent leur pollution lumineuse et cela se passe très bien, c'est même quelque chose qui est valorisé d'avoir un ciel étoilé, des animations astronomie, tournées vers la biodiversité nocturne. Je dirais même que cela fait du bien, dans le contexte actuel, cela permet de s'évader un peu. C'est une piste de tourisme très intéressante.

Contact : spoupard@alpesdazur.fr

